



# Concertation préalable

Du 9 avril au 19 juin 2026

## CAHIER ACTEUR \_ CCI DU TARN

### EN BREF

La CCI du Tarn considère la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan comme un projet d'intérêt stratégique majeur, non seulement pour l'arc littoral occitan, mais également pour l'ensemble du système économique régional, dont le Tarn fait pleinement partie.

Territoire industriel, logistique et exportateur, le Tarn dépend fortement de la qualité des connexions ferroviaires nationales et européennes, tant pour les déplacements professionnels que pour le fret de marchandises. Le maillon Montpellier-Perpignan constitue aujourd'hui un point de fragilité du corridor ferroviaire européen méditerranéen, pénalisant la fluidité, la fiabilité et la résilience du réseau.

À ce titre, la CCI du Tarn soutient le principe d'une ligne nouvelle complémentaire à la ligne existante, permettant de répondre aux enjeux simultanés de mobilité des personnes, de report modal du fret, de transition écologique et de développement équilibré des territoires.

Elle considère aussi que les choix structurants de la phase 2 doivent être arrêtés en maximisant les bénéfices socio-économiques à l'échelle régionale et interrégionale, au-delà des seuls territoires directement traversés.



Concertation garantie par



Les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) sont des établissements publics placés sous la tutelle de la Direction Générale des Entreprises.

Leur mission principale est de défendre les intérêts des acteurs économiques (commerce, industrie et services) auprès de l'État et de l'Union européenne, tout en soutenant le développement des entreprises et des territoires.

Elles participent à l'aménagement économique local, gèrent des équipements favorisant l'attractivité et jouent un rôle clé dans la formation professionnelle, notamment par l'alternance, pour accompagner les évolutions du marché.

**Dans le Tarn, la CCI représente 26 000 entreprises ressortissantes et regroupe 108 élus chefs d'entreprise issus de tous les secteurs.**

Son plan stratégique s'articule autour des axes suivants :

- Soutenir la création, la transmission et la reprise d'entreprises.
- Accompagner la croissance et renforcer la compétitivité des entreprises et des territoires.
- Maintenir et développer les équipements et infrastructures économiques.
- Développer les compétences par la formation en alternance.
- Représenter et défendre les entreprises du département.

**Contact :**

[cci@tarn.cci.fr](mailto:cci@tarn.cci.fr)

# La Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan :

Un équipement structurant majeur, complémentaire à ceux existants dans le Tarn

## POUR LA CREATION D'UNE NOUVELLE LIGNE :

en effet, cela permettra de :

### Sécuriser un corridor ferroviaire stratégique à l'échelle européenne

L'axe Montpellier-Perpignan constitue le seul tronçon non doublé du corridor ferroviaire méditerranéen. Son absence de redondance fragilise l'ensemble des circulations voyageurs et fret vers l'Espagne, l'Italie et au-delà. Pour les entreprises tarnaises, cela se traduit par des aléas de délais, de coûts et de fiabilité logistique.

### Améliorer la résilience face au changement climatique

La ligne existante est déjà fortement exposée aux risques climatiques (canicules, inondations, submersions). La création d'un doublet de lignes renforce la continuité économique et logistique, condition indispensable au maintien de chaînes de valeur industrielles performantes.

### Soutenir la compétitivité des entreprises

La fluidité ferroviaire conditionne :

- l'accès aux marchés nationaux et internationaux,
- les mobilités professionnelles,
- l'attractivité pour les investisseurs, y compris dans les territoires de l'arrière-pays comme le Tarn.

## FORTE PREFERENCE POUR UNE LIGNE MIXTE :

**Le fret ferroviaire est un enjeu économique structurant.** Les entreprises industrielles et logistiques du Tarn ont besoin :

- de fiabilité,
- de capacité,
- de continuité de service, plus que de vitesse maximale.

Une ligne mixte répond mieux à ces besoins qu'une ligne exclusivement voyageurs.

### La mixité renforce l'efficacité globale du réseau :

une ligne nouvelle mixte ne se substitue pas à la ligne existante. Elle augmente la capacité globale, permet une meilleure spécialisation des flux et limite la concurrence entre TGV, TER et fret sur une seule infrastructure.

### C'est un levier de transition durable :

Le report modal du fret routier vers le rail est un objectif largement partagé par les acteurs économiques. Sans infrastructure apte à accueillir du fret sur l'axe méditerranéen, cet objectif restera théorique.

Les entreprises privilégient la sécurité des chaînes logistiques. La possibilité de faire circuler des trains de fret en cas d'incident sur la ligne historique est un facteur d'attractivité majeur à l'échelle régionale.

Malgré des coûts et des contraintes techniques plus élevés, la ligne mixte offre un retour socio-économique supérieur sur le long terme.

## VERS UNE DESSERTE TERRITORIALE EQUILIBREE

Les gares nouvelles doivent être pensées comme des nœuds de connexion utiles, capables d'articuler grande vitesse, correspondances TER, mobilités du quotidien et accès pour les entreprises.

À ce titre, les scénarios de Béziers Est et de Narbonne Ouest apparaissent comme les plus cohérents, car ils s'inscrivent dans une logique de structuration territoriale et de complémentarité avec les gares existantes

## PERFORMANCE ECONOMIQUE, ACCESSIBILITE TERRITORIALE ET DURABILITE

Le projet peut générer de vraies retombées pour les entreprises locales, en phase de travaux comme en phase d'exploitation : marchés, sous-traitance, emploi, formation et services.

C'est aussi la possibilité de :

- Renforcer de l'attractivité régionale pour les entreprises industrielles et logistiques
- Créer des emplois directs et indirects durant les phases travaux
- Développer l'effet d'image positif pour l'Occitanie comme région connectée aux grands corridors européens
- Contribuer durablement à la décarbonation des échanges

## EN CONCLUSION

La CCI du Tarn soutient le principe d'une Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan ambitieuse, conçue comme un investissement stratégique au service de l'économie régionale et européenne.

Elle considère que :

- le doublement de la ligne existante est indispensable,
- la mixité voyageurs-fret constitue un choix structurant d'avenir,
- les décisions sur les gares doivent préserver l'équilibre territorial et la cohérence du réseau.

Le projet ne doit pas être appréhendé uniquement à l'échelle locale, mais comme un maillon essentiel du système productif et logistique de la région Occitanie, dont les territoires de l'arrière-pays, comme le Tarn, sont pleinement parties prenantes.